

Fondements de l'Union européenne

Contenu

Les élèves abordent la question de savoir ce qu'est l'UE, quels sont ses objectifs et quels organes sont importants.

Objectives

- Les élèves peuvent nommer les différents États membres.
- Les élèves peuvent expliquer pourquoi l'UE n'est pas un État.
- Les élèves peuvent expliquer les buts de l'UE.
- Les élèves peuvent nommer au moins deux raisons pour ou contre une adhésion à l'UE.

Condition requise

- Aucune

Durée

25 + 35 + 15 minutes

Matériel

- Feuille de travail «Qu'est-ce que l'UE ?»
- Feuille de travail «Que fait l'UE ?»
- Feuille de travail «Que fait l'UE concrètement ?»

Matériel de base

Le matériel de base est à trouver sous www.easyvote.ch/suisse-ue



Ne ratez aucun matériel didactique:

Inscrivez-vous à la [newsletter d'easyvote-school](#) et ne ratez aucun matériel didactique. Vous trouverez tous les matériels didactiques sur easyvote.ch/school.



Plan du déroulement

Durée	Contenu	Forme sociale	Matériel
5'	Entrée en matière L'enseignant-e écrit « BREXIT » au tableau. Questions à la classe : <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que cela signifie ? • De quoi la Grande-Bretagne est-elle sortie ? • Qu'est-ce que l'UE en fait ? Un État ? 	Session plénière	– Tableau noir
5'	L'UE n'est pas un État, mais une association d'États. Fondamentalement, l'UE n'est pas non plus une union d'États, mais une forme particulière. Découvre la structure de l'UE avec la FT « Que fait l'UE ? ».		
5'	Qu'est-ce que l'UE ? Les élèves essaient, à deux, d'écrire le plus grand nombre possible de pays de l'UE. Pour ceci, ils et elles ont une minute à disposition.	Travail à deux	– Feuille de travail «Qu'est-ce que l'UE ?»
10'	Les différents groupes échangent leurs fiches de travail. L'enseignant-e projette la carte de l'UE avec tous les États membres. Les groupes corrigent les résultats des autres groupes. Évaluation : Quel groupe est parvenu à noter le plus grand nombre de pays ?	Travail à deux Session plénière	– PPP avec carte de l'UE (à la fin)
	Que fait l'UE ? Qui décide dans l'UE ? Transition : La question est de savoir qui est impliqué. Question encore plus importante : Que fait l'UE et pourquoi ces États sont-ils membres ?	Travail à deux	
10'	Les élèves lisent les textes « Que fait l'UE ? » et « Qui décide dans l'UE ». En cas d'ambiguïté, ils et elles peuvent poser des questions. Pour le terme « marché intérieur », une diapositive est à trouver à la fin du document.	Travail individuel	– Feuille de travail «Que fait l'UE ?»
15'	Exercice : Les élèves réfléchissent à des raisons pour adhérer à l'UE ou en sortir (Brexit).	Travail à deux	
10'	Évaluation : Option A : Chaque élève écrit une raison sur une feuille A4 (mot-clé). La classe se réunit devant le tableau noir et discutent de ces raisons.	Session plénière	– Feuilles A4
5'	Option B : L'enseignant-e collecte les résultats et en discute, en plénum.	Session plénière	
10'	Complément : Que fait l'UE concrètement ? Le tableau de gauche montre comment les responsabilités peuvent être partagées entre les États membres et l'UE. Dans la colonne de droite, des exemples concrets sont donnés. Les élèves relient ces domaines.	Travail individuel	– Feuille de travail «Que fait l'UE concrètement ?»
5'	Discussion des solutions (A2, B3, C4, D1)	Session plénière	

Annotation

Les raisons pour et contre une adhésion de la Suisse à l'UE sont traitées en détail dans l'unité «Relations Suisse-UE».

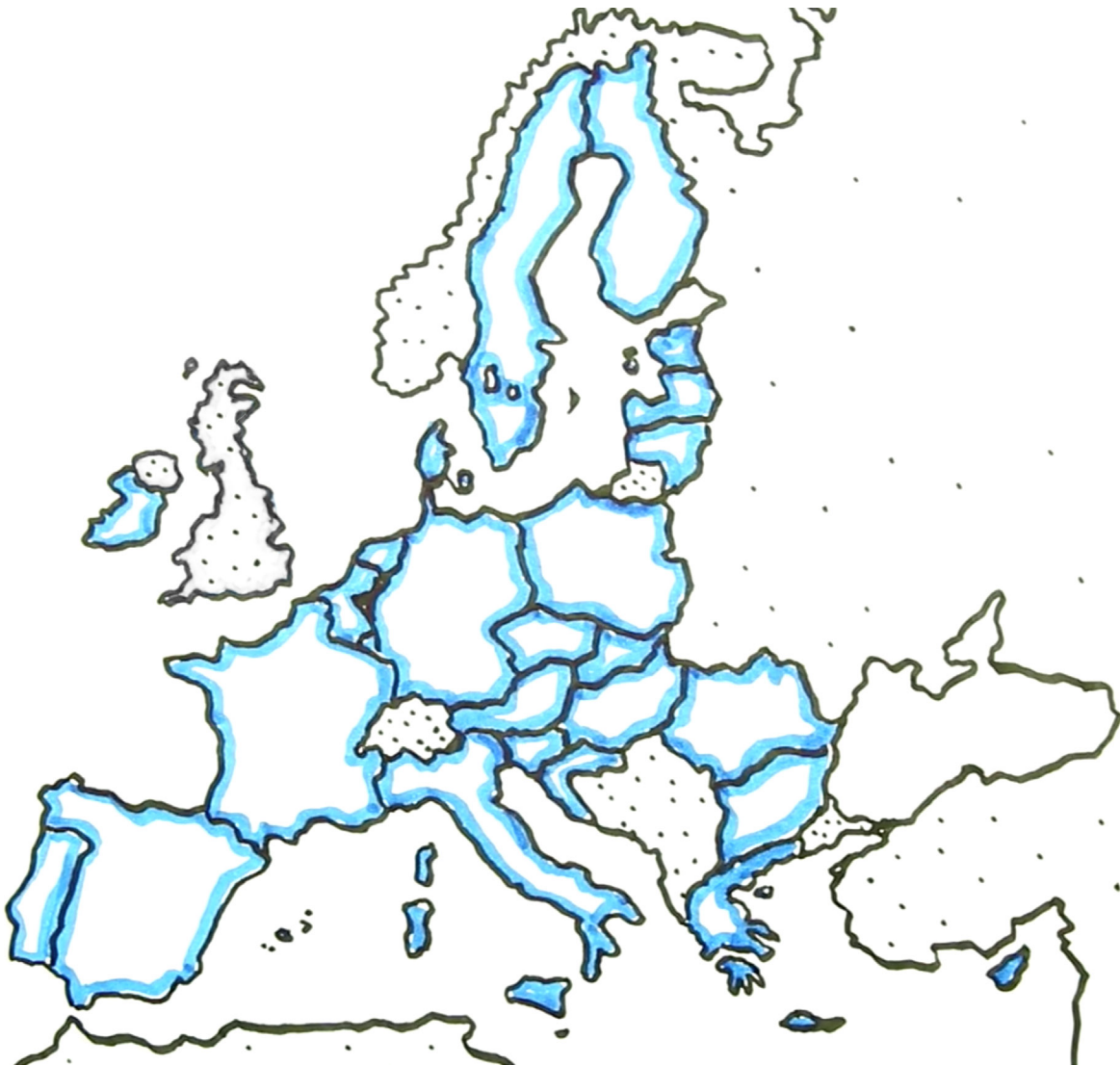


Qu'est-ce que l'UE ?

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, divers pays du continent européen ont décidé de travailler en étroite collaboration et, au fil des années, ils ont créé de nombreuses organisations et signé de nombreux traités.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y a pas eu de guerre entre les États membres de l'UE. L'UE n'est pas un État, mais une association de 27 États membres. Chaque État membre vote et élit les personnes qui représentent leur pays au sein de l'UE.

En 1992, l'Union européenne, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a été fondée, et ces différents organisations et traités ont été rassemblés. L'Union européenne compte aujourd'hui 27 États membres. La Suisse n'en fait pas partie.



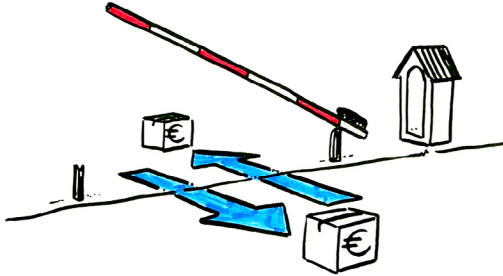
Exercice

A) Vous en souvenez-vous ? En groupes de deux, essayez d'écrire le plus grand nombre possible de pays de l'UE. Combien en trouvez-vous ?

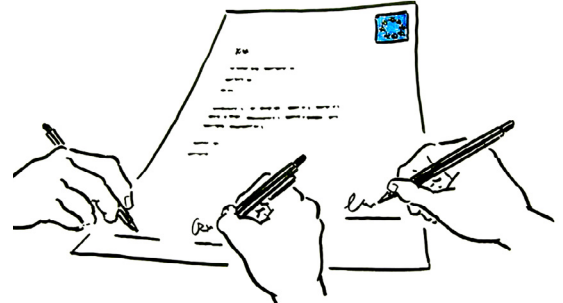


Que fait l'UE ?

Les objectifs principaux de l'UE sont d'assurer la paix ainsi que de renforcer la coopération économique et politique entre les États membres.



Un but économique est par exemple le marché intérieur à l'échelle européenne. Un marché intérieur est un marché commun dans lequel les biens sont échangés librement.



La coopération politique : Afin que les mêmes règles soient valables dans l'entier du marché intérieur, les lois au sein des États membres sont harmonisées.

En plus de ce marché intérieur commun, l'UE encourage et régule la coopération dans d'autres domaines, tels que l'environnement, la formation ou les transports.

Qui décide dans l'UE ?

L'UE n'est pas un État à part entière, mais une association de 27 États membres. Chaque État membre vote et élit les personnes qui représentent leur pays au sein de l'UE. L'UE est constituée de plusieurs institutions dont :

Le Conseil européen : Fixe les objectifs et les priorités de l'UE.

- Il est composé de l'ensemble des chef-fe-s d'États et de gouvernements des États membres.

La Commission européenne : Élabore des réglementations et des dispositions pour l'UE.

- La Commission est composée d'un-e représentant-e par État membre.

Le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen : Se prononcent sur les réglementations et dispositions proposées par la Commission.

- Le Conseil de l'Union européenne réunit les ministres (faisant partie des gouvernements) des États membres qui ont les mêmes attributions au sein de leurs gouvernements respectifs. P.ex. tou-te-s les ministres des finances des États membres se réunissent ensemble.

Le Parlement européen est composé de 705 député-e-s. Les citoyen-ne-s des pays élisent les parlementaires. Dans l'UE, les compétences sont réparties entre les institutions européennes et les États membres. Par principe, l'UE ne peut assumer que les tâches qui lui sont conférées par traité. Pour qu'un traité entre en vigueur, il faut que tous les États membres le ratifient. Ainsi, les États membres déterminent eux-mêmes quelles tâches sont attribuées à l'UE.

Exercice

- A) Pourquoi les pays sont-ils membres de l'UE ? Réfléchissez aux raisons possibles.
B) La Grande Bretagne a quitté l'UE en 2020. Quelles pourraient en être les raisons ?



Que fait l'UE concrètement ?

Exercice

Dans le tableau de gauche, les différentes façons dont l'UE et les États membres règlementent les compétences sont énumérées. Sur la page de droite, vous trouvez des exemples concrets. Reliez les exemples aux compétences.

Compétence

A

Il existe des domaines dans lesquels les États membres ont déterminé que l'UE est seule compétente. L'UE peut adopter des lois que les États membres doivent ensuite respecter. Les États membres ne peuvent plus faire leur propre législation dans ces domaines.

B

Dans d'autres domaines, la responsabilité est répartie entre l'UE et les États membres. Les lois sont établies par les États membres mais l'UE peut les compléter.

C

Dans certains domaines, ce sont les États membres qui font les lois. Toutefois, ils s'entendent avec les autres États membres et travaillent ensemble.

D

Néanmoins, l'UE peut donner des directives, c'est-à-dire formuler des buts communs.

Exemples

1

La politique fiscale en est un exemple.

2

Un bon exemple en est la politique monétaire de chaque pays dont la monnaie est l'Euro.

3

La politique environnementale en est un exemple.

4

Un exemple est la collaboration entre les polices pour certaines tâches. Pour le reste, les États membres sont indépendants. Ils sont donc libres d'élaborer leurs propres lois.

Les États membres de l'UE



Marché intérieur

Le marché intérieur est le marché commun à l'intérieur de certaines frontières.

Dans le marché intérieur de l'UE, le libre-échange est pratiqué, ce qui signifie que les biens et services peuvent être proposés à l'intérieur de l'UE, dans tous les États membres, sans qu'il n'y ait d'obstacles au commerce. Il ne peut par exemple pas y avoir de douanes spéciales ou de restrictions à l'importation.